

# *Sainte-Julie*



*Bulletin Municipal 2019*

# Sommaire

## Mairie

Le mot du Maire.....	3
Etat Civil .....	4
Les chiffres 2018 .....	5
<b>Interview</b> Marine DIOT, passion pâtisserie.....	6
Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale.....	8
Année scolaire 2018/2019 .....	9
Ecole.....	10
La carrière de Sainte-Julie .....	12
Un illustre soldat méconnu : Jean TANTON (1875 - 1918)	13

## Associations

ASPLA : Association Sportive de la Plaine de l'Ain .....	14
MARPA.....	14
Le Club des Mésanges .....	15
Le Comité d'Animation .....	16
L'Echo de L'Ain - Clique de Sainte-Julie .....	17

## Cahier détachable : agenda 2019 ..... 18

Football Club de Saint-Vulbas .....	20
Gospel Friends.....	21
Groove des îles .....	22
Move And Dance .....	23
Les P'tits Julicyens.....	24
Le Sou des Ecoles .....	25
Le RAMi (Relais Assistants Maternels itinérant).....	26
Le SR3A (Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents). 27	
La déclaration de ruches .....	29

## Infos utiles

Manifestations 2019.....	30
Numéros utiles .....	31
Cadastre.....	33
Inscription sur les listes électorales .....	33
Gestion des déchets.....	34



■ Interview Marine DIOT



■ CCAS : gâteau de couche



■ Feu du 14 Juillet



■ Comité d'Animation : sortie cyclo rando

## Bulletin municipal 2019 de Sainte-Julie

Directeurs de la publication : Jean-Luc Robin

Phaiboun Thong Soum

Rédacteur / diffusion : Mairie de Sainte-Julie

Photos : mairie, associations, particulier avec accord Stéphane Levy, Calyptone.

Edition / impression : Pixel Chrom' Imprimerie

Dépôt légal : 2019 Imprimé en France

[www.saintejulie.fr](http://www.saintejulie.fr)

# Le mot du Maire

L'année 2018 s'est terminée emportant avec elle joies, réussites, échecs, bonheurs, malheurs, peines qui sont autant d'éléments qui s'opposent et qui composent nos vies. Alors bien sûr, quand une nouvelle année commence, on espère que les choses s'inverseront et que la nouvelle année sera meilleure, cela s'appelle l'espoir.

*Le bonheur est l'ombre de l'homme : souvenir, il le suit ; espoir, il le précède – John Petit-Senn.*

Alors faisons confiance au poète et attaquons l'année 2019 avec espérance !!

S'il est vrai que les événements qui ont secoué notre vieux pays en cette fin d'année 2018 peuvent ébranler les fondements de notre République et les violences associées faire craindre en l'avenir de notre démocratie, ils révèlent les fractures sociales et économiques qui augmentent au même rythme que s'accroît la financiarisation de l'économie. Il en est ainsi depuis plusieurs décennies et tous les dirigeants successifs que nous élisons régulièrement se révèlent bien incapables ou impuissants à solutionner ce problème majeur.

Sainte-Julie n'échappe pas à la règle et c'est dans ce contexte morose que l'équipe municipale doit évoluer. La baisse des dotations de l'Etat se fait sentir de plus en plus fortement et les projets, malgré tout importants pour le bien-être des Julicyens sont parfois annulés, ou reportés. Nous avons donc limité les dépenses en 2018 et recherché de nouvelles ressources. Pour ce faire, nous avons vendu la parcelle que la commune possédait au lieu-dit le Montlieu. Ces produits pourront ainsi participer au financement de notre projet de bâtiment périscolaire / cantine.

En effet, l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de Sainte-Julie nécessite l'extension du bâtiment scolaire. Parallèlement à ce besoin supplémentaire, la création d'un bâtiment périscolaire / cantine était envisagé. Actuellement ce service est rendu dans les locaux de la salle des fêtes. L'augmentation du nombre d'élèves bénéficiant de ce service, l'utilisation croissante de la salle actuelle et l'éloignement de celle-ci de l'école, font que cette situation n'est pas viable à terme. Compte tenu de la conception du bâtiment scolaire, déjà 3 extensions successives, de sa structure et du veto de l'architecte des bâtiments de France à toute modification du bâtiment, notamment dans ses étages, nous nous orientons vers la création d'un bâtiment nouveau situé dans le Clos Marinette.

L'année 2019 sera donc consacrée à la définition du projet, au montage du financement pour une réalisation des travaux et une livraison du bâtiment pour la rentrée 2020.



Mais il nous faudra aussi lancer la révision générale du PLU, le schéma directeur de l'assainissement, assurer l'entretien et à certains endroits le remplacement du réseau d'eau potable, et tout ça avec les euros qui nous restent après avoir géré le quotidien...

Je terminerai ces propos en adressant mes sincères remerciements à toutes les personnes qui m'entourent, adjoints, conseillers municipaux, personnel municipal pour leur travail quotidien au service de notre village.

Je souhaite bon vent aux 62 habitants qui sont partis de Sainte-Julie et la bienvenue aux 89 nouveaux qui nous ont rejoints cette année. Il fait bon vivre à SAINTE-JULIE, sachons préserver notre cadre de vie.

**Que 2019 soit pour toutes et tous une année remplie de joie et de bonheur.**

*Jean-Luc Robin*

# Etat civil

## Naissances 2018

CADIEU Mahé	né 11 janvier 2018
RÉA Alicia	née 24 janvier 2018
ROSSET Nohan Raphaël	né 05 février 2018
GIROD Charlotte Rose Paulette	né 15 février 2018
ROCAMORA Lucas Denis	né 21 mai 2018
MOUGIN Maëlys Juliette Céline	née 25 mai 2018
DA COSTA E SILVA Eva	née 31 mai 2018
MAGNON Meyli	né 15 juin 2018
FONTAINE Tessa	née 17 juin 2018
SIRI Casey Gabriel	né 23 juin 2018
LOMBARD Louis Josselin Daniel	né 28 juin 2018
BERT Mei Erika	née 07 août 2018
ARRUNADA-BOUZA Basilio Donovan	né 23 août 2018
BEUROIS Milo Lucas Guillaume	né 23 septembre 2018
VRECKO Louis Philippe Albert Nicolas	né 12 novembre 2018
MONTAGNON Eden Jackie	né 29 novembre 2018



## Baptêmes civils 2018

ADAM Maxime	le 21 juillet 2018
GIROD Charlotte	le 1 <sup>er</sup> septembre 2018

## Mariages 2018

THONG SOUM Pierre et SCHIBY Stéphanie	le 09 juin 2018
GUDET Nicolas et GUIOT Déborah Florence Françoise	le 09 juin 2018
GIROD Jonathan Anhony et DUCROZET Alexie	le 1 <sup>er</sup> septembre 2018
RENAULD Thierry Michel Alain et ROMEO FERRO Carmela	le 20 octobre 2018



## Pacs 2018

BESSON Christophe Christian et BOUVARD Catherine	le 12 juin 2018
--	-----------------



## Décès 2018

CRÉPALDI Lucien Robert	le 17 juin 2018
FOURNIER Benoit François	le 13 juillet 2018
GRANGER Arthur	le 11 octobre 2018
NANCHI Jean Pierre	le 14 novembre 2018

# Les chiffres 2018

**Total 289 288,00 € - Chiffres arrêtés au 30 novembre 2018**

Bâtiments	49 686 €
Rénovation auberge - travaux accessibilité	11 435 €
Maintenances diverses salle des fêtes	4 254 €
Maintenances diverses auberge	2 818 €
Travaux bâtiment scolaire + installation bungalow	17 836 €
Réparation cloisons Maison Julicyenne	636 €
Réparation + peinture porte église	1 625 €
Travaux éclairage extérieur auberge	1 915 €
Mise aux normes plomberie-gaz-électricité auberge	7 919 €
Contrat nettoyage vitres bâtiments communaux	1 248 €

Divers	119 595 €
Petites fournitures quincaillerie	5 514 €
Transport + convention piscine pour scolaires	4 390 €
Consommation électrique bâtiments communaux	32 771 €
Contrat entretien espaces verts	10 574 €
Entretien plateforme de compostage	900 €
Petit mobilier + informatique	1 543 €
Consommation électrique STEP, surpresseur, relevage	10 223 €
Fournitures d'entretien	3 718 €
Fournitures scolaires	7 143 €
Achat four - Lave-vaisselle - plonge - meuble restaurant	26 785 €
Mobilier 6ème classe école	1 902 €
Fleurs + aménagements	5 515 €
Suivi épandages des boues	5 606 €
Renforcement réseau électrique rue du vigneron	3 011 €

Voirie et réseaux divers	120 007 €
Elagage + déneigement	1 446 €
Barrières de sécurité	4 780 €
Remise en état panneaux signalisation - plaques de rue	1 427 €
Aménagement voirie	818 €
Reprise carrefour La Chapelle	9 358 €
Maintenance STEP	4 359 €
Maintenance surpresseur + relevage	1 190 €
Réparation déversoir d'orage STEP	1 416 €
Nettoyage annuel château d'eau	1 210 €
Maintenance station Le Trolliet	1 327 €
Curage réseau eaux usées	2 544 €
Remplacement compteurs	1 440 €
Travaux raccordements neufs eau potable eaux usées	8 604 €
Travaux sur réseau eau / assainissement	20 571 €
Épandage des boues	2 354 €
Installation dégrilleur STEP	23 040 €
Changement moteur aérateur STEP	2 605 €
Reliquat 2017 travaux réhabilitation château d'eau	26 363 €
Reliquat MOE 2017 réhabilitation château d'eau	2 659 €
Reprise rampants plateaux surélevés	2 496 €



■ Notre "city" a fêté ses 20 ans en 2018.

Il devrait retrouver une nouvelle jeunesse en 2019



■ En buvant l'eau du puits, n'oublions pas ceux qui l'ont creusé



■ Le déversoir d'orage remplit bien sa fonction.

# Interview : Marine DIOT, passion pâtisserie



## Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Marine, j'ai 19 ans et je suis étudiante en Mention Complémentaire en pâtisserie au CECOF d'Ambérieu-en-Bugey. Je vis actuellement chez mes beaux-parents sur la commune de Sainte-Julie.

## Quel a été ton parcours scolaire ?

J'ai effectué toute ma scolarité dans le Jura.

Après mon école primaire à Petit Noir, je suis allée au collège Marcel Aymé à Chaussin, j'ai passé mon Brevet des Collèges et ai reçu la Bourse du Mérite car j'ai eu les félicitations du conseil pendant mes 4 années de scolarité dans leur établissement.

Ensuite direction le lycée Duhamel à Dôle car mes parents étaient réticents à une orientation en pâtisserie. Malgré cela, j'ai pu quitter le lycée Duhamel après ma seconde pour intégrer le lycée Le Castel de Dijon afin de commencer ma formation en pâtisserie.

Pour faire mon métier j'ai commencé par un CAP en pâtisserie, j'ai appris toutes les bases qu'un bon pâtissier doit maîtriser. La pâtisserie de Damien BENETOT est très réputée sur la commune de Dôle et ses alentours. J'ai eu la chance de pouvoir faire mes 6 semaines de stage chez Mr BENETOT. La rigueur imposée par son professionnalisme et ses créations toutes plus incroyables les unes que les autres m'ont confortée dans l'idée que la pâtisserie était un art minutieux et créatif.

La Mention Complémentaire que j'effectue actuellement en alternance me permet de pousser plus loin mes acquis. Il s'agit d'un métier difficile et compléter mon CAP d'une Mention Complémentaire me permet d'envisager l'avenir avec un bagage plus important et la possibilité d'être indépendante beaucoup plus facilement.

Je suis en alternance au restaurant BESTWESTERN de Chasieu dans le Rhône. Ce restaurant fait partie d'un complexe hôtelier 4 étoiles. Autant dire que la section restauration se doit d'être au niveau des exigences attendues par les clients.

## Quand as-tu eu envie de devenir pâtissière ?

J'ai eu envie de devenir pâtissière vers mes 5/6 ans, lorsque je faisais des gâteaux en vacances chez ma mamie. J'ai tout de suite été passionnée par ce métier qui est devenu le mien au fil des années.

## Et pourquoi dans la restauration ?

En ce qui concerne le fait qu'aujourd'hui je suis en restauration, je dirais que c'est la curiosité de connaître la différence entre une pâtisserie en boutique et celle dans un restaurant. Dans un restaurant, la pâtisserie s'effectue à l'assiette. Il s'agit de créations très différentes de celles que l'on trouve dans les boutiques.

Il faut savoir se renouveler et le visuel est très important chez les grands restaurateurs. Une belle assiette est presque aussi importante que la création pâtissière qui s'y trouve.

J'ai la chance d'être actuellement dans un beau restaurant, après avoir travaillé dans une pâtisserie réputée. Il s'agit pour moi de comparer les 2 facettes d'un même métier.

En effet, imaginer ce qu'est un métier et le vivre au quotidien peut être très décevant.

Avec les émissions proposées dernièrement autour du thème de la pâtisserie, nous pouvons très vite ne prendre en compte que le côté « glamour » du métier !

Ces émissions ne montrent pas les nombreux desserts loupés pour arriver à la « douceur » souhaitée, les nombreuses heures passées debout, au-dessus de casseroles fumantes. Les levers à 5h du matin pour travailler en boutique et les fins de journées après 22h pour le travail en restauration... C'est un métier très pénible physiquement, et s'il ne s'agit pas d'un métier « passion » on peut très vite être déçu par son choix de carrière.



### Parle-nous du concours que tu as gagné ?

J'ai participé au concours de chocolat au Salon du Gourmet à Ambérieu-en-Bugey avec mon ami d'école Hugo.

Notre professeur a proposé aux élèves de ma classe de participer à ce concours. Pour lui, faire des concours est un excellent entraînement contre le stress et permet de révéler le côté créatif de chaque pâtissier. C'est aussi un plus à ajouter sur son CV !!! Hugo et moi nous sommes portés volontaires.

Nous devons créer une pièce en chocolat d'1m10 maximum sur le thème des insectes. Il fallait impérativement suivre le cahier des charges imposé pour chaque concours. Il s'agissait surtout pour nous de « s'essayer » au chocolat. Nous n'avions jamais travaillé ensemble, ni créé de pièce montée, ni travaillé le chocolat hors de la création de pâtisseries. Bref... de vrais amateurs.

Hugo et moi avons pris cette expérience pour ce qu'elle était, un entraînement contre le stress ! Nous n'avons jamais envisagé avec sérieux de pouvoir gagner.

Nous avons décidé d'imaginer cette œuvre chacun de notre côté et avons ensuite mis en commun nos idées. Il s'agit d'un métier de partage et d'entente. Nous voulions que notre œuvre soit le travail collectif de 2 futurs pâtisseries. L'entente entre nous-deux a été incroyable ! Une belle amitié est née de cette expérience et la pièce créée pour l'occasion était vraiment la création de nos 2 imaginations.

Nous nous sommes amusés à créer différents styles sur cette pièce. Tout devait être en chocolat. Même le collage se faisant avec du chocolat.

Et le jour J est arrivé.

Nous étions stressés bien-sûr. Le concours se déroulait sur une estrade devant un jury composé de professionnels du chocolat et de professeurs. Il y avait aussi beaucoup de monde dans le public.

En 2h, nous devons monter notre pièce. Comme l'imposait le concours, toutes les pièces ont été créées en amont

(au CECOF en ce qui nous concernait) et devaient être installées pendant ces 2 dernières heures. Pour toutes les équipes présentes, ces 2 dernières heures permettraient de savoir si l'œuvre imaginée sur papier tiendrait debout ! Hugo et moi nous sommes concentrés à l'extrême pour voir notre réalisation prendre forme. Notre organisation, le plaisir de travailler ensemble et le plaisir de la création nous ont suivis tout au long de cette ligne droite. Un sourire de plaisir n'a pas quitté nos lèvres de tout le concours. Aucune déconvenue n'a entravé notre confiance. Nous avons même fini avec 30 mn d'avance.

D'après ma famille dans le public, les autres équipes ont rencontré des difficultés de communication et n'arrivaient pas à mettre en place certaines parties de leur création.

S'agit-il de la chance du débutant ? De notre entente quasi immédiate ? Du fait que nous étions convaincus de n'être que des touristes dans ce concours ? Je ne sais pas, mais nous avons gagné le premier prix ce jour-là !!!

Nous n'avons pas réalisé tout de suite notre victoire quand elle a été annoncée, il nous a fallu un temps de réaction pour comprendre et les cris de ma famille.

Mon tout premier concours gagné en tant que future pâtissière !

Nous gardons de cette journée le souvenir de nombreuses heures de plaisirs et de rires partagés.

Et pourquoi pas, d'autres concours en binôme ? La victoire nous a donné des ailes...



# CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



## Administration

Le CCAS est administré par un Conseil d'Administration composé pour moitié d'élus de la commune et pour moitié de personnes nommées par le Maire parmi des citoyens participant à des actions et des animations sociales.

Ses membres, renouvelés à chaque élection municipale, sont :

- **le Président** : Jean-Luc ROBIN,
- **la Vice-Présidente** : Laurence FLAMAND,
- **Les élus** : Béatrice GUSELLA, Karine CAILLER, Michel DEGOUT et Nathalie VICAT.

Les personnes nommées par le Maire sont :

- Mme Véronique MANGHISI,
- Mme Sylvie EMONARD,
- Mme Brigitte ROBIN,
- Mme Martine SERRAILLE
- M. David GRAS



# Année scolaire 2018-2019

Tous les matins, 141 élèves prennent le chemin de l'école :

• 26 élèves pour la classe de PS/MS

• 30 élèves pour la classe de MS/GS

• 19 élèves pour la classe de CP

• 22 élèves pour la classe de CE1/CE2

• 21 élèves pour la classe de CE2/CM1

• 23 élèves pour la classe de CM1/CM2

De nombreux projets sont en réalisation cette année

PS/MS : classe de Maud PICHET (Directrice)  
et de Séverine HAMEON (complément)  
Angélique TEYSSOT (ATSEM)

*Le thème des animaux est abordé cette année*



Animaux de la forêt, de la montagne et de la ferme. Une étude d'albums et de documentaires (prêtés par la bibliothèque de Sainte-Julie) ainsi que des sorties sont prévues autour de ce thème. Les enfants assisteront à 2 séances au cinéma de Meximieux et passeront une journée à la Ferme pédagogique du Naray à Lhuis et à la Ferme des Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon.

En arts visuels, les enfants découvriront et travailleront sur différentes œuvres et différents artistes. Une exposition aura lieu à la fin de l'année afin de présenter les œuvres des enfants.



MS/GS : classe de Valérie POULARD  
Lydie BUTZER (ATSEM)

*Notre projet de découvrir la vie d'autrefois nous a été soufflé par notre mascotte Mamie Canova*

Cette petite marionnette échappée de sa forêt, pourchassée par une vilaine sorcière est venue se réfugier dans notre classe avec ses deux grenouilles Tripatouille la coquine et Valie la peureuse. Mamie Canova s'étonne de voir notre classe avec son tableau blanc, l'ordinateur... Elle découvre des objets du quotidien très insolites pour son vieil âge : le téléphone portable, la cafetière à dosettes, le four micro-ondes...

Aussi, nous faisons un retour sur les objets quotidiens du passé grâce à elle. Mamie Canova nous a expliqué qu'autrefois, elle travaillait dans une usine de soieries. Nous irons donc visiter le Musée des Soieries Bonnet à Jujurieux afin de nous imprégner du métier d'autrefois de notre mascotte.

Mamie Canova nous explique aussi qu'elle est née dans le Pays de la Bresse et que petite fille elle a grandi dans une ferme très particulière. C'est pour cela que nous irons visiter la Ferme des Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon. Nous découvrirons une authentique ferme construite en torchis, ainsi que les costumes traditionnels et les coiffes qu'elle devait porter. Nous découvrirons également les ustensiles de cuisine d'autrefois. Nous parviendrons alors à la fin de l'année pour notre exposition sur l'Art et précisément le graphisme dans l'Art.



## CP : classe de Clarisse JURION

*Cette année, le projet de classe des élèves est orienté sur le patrimoine local*



Un versant artistique sera exploité avec l'œuvre poétique « Le petit prince ». Son auteur, Antoine de Saint-Exupéry est né à Lyon et a passé une partie de son enfance à Saint-Maurice-de-Rémens. Ce sera l'occasion de découvrir quelques techniques d'arts plastiques telles que l'aquarelle, le modelage dans l'argile et les mobiles en papier.

Un versant historique sera abordé de deux façons :

- La découverte et l'humble fabrication d'émaux de Bresse, à l'occasion d'une sortie scolaire au Musée des Planons à Saint-Cyr-sur-Menthon, le 17 juin 2019.
- La visite du Musée des Soieries Bonnet à Jujurieux, le 6 juin 2019, où les élèves observeront un élevage de vers à soie et s'initieront à la teinture sur soie.

## CE1/CE2 : classe de Delphine CHARLERY

*Le Moyen-âge comme projet annuel*

Notre classe travaillera tout au long de l'année sur un projet autour du Moyen-âge (lectures, histoire, arts, musique...)  
Les sorties de fin d'année :

- Château de Salva Terra en Haute-Rivoire
- Les aventures de Fifielin dans la Cité médiévale de Châtillon-sur-Chalaronne



## CE2/CM1 : classe de Julie PAILLISSE

*Le voyage à travers le temps est notre projet pour cette année*

Nous suivons les aventures d'un enfant ingénieur ayant inventé une machine à remonter le temps.

A chaque début de période, nous recevons une lettre de sa part nous décrivant l'époque historique dans laquelle il se trouve et nous invitant à en apprendre davantage... Nous travaillons donc sur une nouvelle période historique à chaque nouvelle lettre reçue (de nos jours jusqu'à la préhistoire). Chaque élève a reçu un carnet de voyage qui rassemble progressivement toutes les informations vues sur la période (personnages, événements, dates, monuments, œuvres d'art, lecture...)

La sortie de fin d'année :

- Les Grottes du Cerdon, sortie qui ponctuera notre « voyage dans le temps ! »



## CM1/CM2 : classe de Christine POTIER

*Les chemins buissonniers (en partenariat avec l'USEP\*)*

La classe de cycle 3 se lance cette année dans un projet local : tracer des itinéraires de randonnées sur la commune de Sainte-Julie en valorisant son patrimoine.

Cette étude va permettre aux élèves de conduire un projet citoyen en exploitant tous les domaines de compétences : ils seront tour à tour cartographes, historiens, contributeurs à l'inventaire du patrimoine des Pays de l'Ain, journalistes et dessinateurs...

Ils sauront ainsi sensibiliser les Juliciens à la richesse de leur village.

Un panneau cartographiant ces chemins (financé par le Sou des Ecoles) sera installé devant l'école, des topoguides seront édités et le fruit de leur travail pourra être consulté sur le site internet de la mairie.

Une inauguration officielle est prévue en juin 2019 (La date sera confirmée ultérieurement). Lors de cette inauguration, les familles seront invitées à prendre connaissance, à pied ou à bicyclette, de ces « chemins buissonniers ».

\*USEP : Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré





■ Suspensions dans le couloir de la maternelle



■ CM2 : Hommage aux coquelicots, qui est au Royaume-Uni ce qu'est le bleuets à la France : symbole du Poppy Days ou Jour du Souvenir



■ CM2 : étiquettes des noms sur les porte-manteaux



■ Mamie CANOVA, la mascotte de la classe de maîtresse Valérie

Un Nouveau Monde s'ouvre à vous.

**Liain**  
Fibre optique

Stabilité Sécurité Rapidité  
Symétrie Fluidité de connexion

**Accédez au Très Haut Débit à (Nom de votre commune) !**

Interconnexion de sites Datacenter Hébergement à distance Partage de connexion Téléphonie sur IP Vidéo/visio-conférence

1 Giga Internet Très Haut Débit Téléchargement immédiat Fichiers images/papiers Fichiers audio/vidéo

400 Mbps Téléphonie Fixe illimitée TV HD/3D TV sur le Net Jeux en ligne

Testez votre éligibilité

[www.reso-liain.fr](http://www.reso-liain.fr)

AIN SICA

# La carrière de Sainte-Julie

La Société des Carrières Saint Laurent (CSL), filiale du groupe Lafarge Holcim, exploite une carrière de sables et graviers au lieu-dit La Plaine, sur le territoire de la commune de Sainte-Julie depuis 1993. Elle comprend deux secteurs séparés par la voie ferrée desservant le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) :

- à l'est, un secteur d'extraction en cours ou passé comprenant notamment un plan d'eau et des surfaces hors d'eau remises en état agricole,
- à l'ouest, la zone des installations de traitement, des stocks et des utilités.

Un embranchement ferroviaire permet d'assurer l'essentiel de l'évacuation des produits finis par le rail. Ce mode de transport permet l'approvisionnement en granulats de dépôts situés en Haute-Savoie notamment.

## Les grandes lignes d'un nouveau projet...

Afin de pérenniser son activité et ses 10 emplois sur le site de Sainte-Julie, CSL va déposer en Préfecture très prochainement un nouveau dossier de demande d'autorisation portant sur plusieurs points :

- l'approfondissement de l'extraction sur deux secteurs compris dans le périmètre de la carrière (2 zones en bleu sur le plan joint),

- l'extension de la carrière afin de reprendre l'extraction sur une petite zone ayant déjà fait l'objet d'extraction dans le passé (zone orange sur le plan joint),

- le remblaiement partiel de la carrière au moyen de matériaux d'excavation inertes français issus des travaux du percement du Tunnel Euralpin Lyon-Turin (matériaux non valorisables en granulats),

- l'accueil de matériaux tout-venants (valorisables pour la production de granulats) provenant aussi bien des chantiers de BTP et/ou de terrassements locaux mais aussi issus des travaux du percement du tunnel ferroviaire Lyon-Turin. Ce projet vise ainsi à préserver les ressources naturelles en développant le recyclage et/ou le réemploi des matériaux dans la chaîne de la construction.

Le programme des travaux se développera sur 7 ans (5 années pour l'extraction et 2 années supplémentaires pour achever le remblaiement et la remise en état du site). Les dispositions actuelles de remise en état des terrains seront conservées : le plan d'eau à vocation naturelle sera conservé et les autres zones de la carrière seront largement restituées à l'agriculture.

**Pour toutes précisions complémentaires sur ce projet, n'hésitez pas à contacter :**

- **Fabien VERDIER : 06 46 32 12 00 ou Christophe FEINT : 06 75 54 25 25**



# Un illustre Soldat Méconnu : Jean TANTON (1875-1918)

Sur le monument aux morts de Sainte-Julie, l'un des noms gravés, patronyme inexistant sur la commune, attire l'attention : « **TANTON Jean Mcin Pal** ».

Le site « Mémoire des Hommes » précise que **Jean-Marie Thomas TANTON** est le fils d'Antoine, instituteur et de Anne Benoîte BERNARD. Né le 21 décembre 1875 à Biziat (Ain) il est mort pour la France le 19 décembre 1918 de maladie contractée en service. Les diverses sources consultées sur internet permettent de découvrir une personnalité exceptionnelle oubliée dans son département natal.

Engagé volontaire pour 3 ans le 14/09/1895, il entre le mois suivant à l'École du Service de Santé Militaire de Lyon. A partir de fin 1889 il poursuit ses études à l'hôpital militaire du Val de Grâce à Paris.

Il est affecté au laboratoire de bactériologie de Châlons-sur-Marne (Marne) en 1901 puis nommé en 1902 à l'hôpital militaire du Dey à Alger au service de bactériologie.

En août 1906 il est nommé professeur agrégé de la chaire de Chirurgie d'Armée (blessure de guerre) à l'École d'Application du Service de Santé.

Marié à Oudjda (Maroc) le 16 septembre 1912 avec Marie Cécile MAREAU (1878 - 1970) il aura un fils, Bernard (1916 - 1985).



Initiateur en 1916 de l'H.O.E. (Hôpital d'Orientalion et d'Evacuation) du Mont-Frenet dans le département de la Marne, il met en application des méthodes de traitement des blessures dues aux combats et publie en 1917 avec un autre médecin, Paul Alquier «**L'appareillage dans les fractures de guerre**». Sur les catalogues de matériels médicaux sont cités plusieurs accessoires de son invention.

De nombreux journaux parisiens annonceront le décès de ce grand médecin. Inhumé dans un premier temps dans le cimetière de guerre de l'hôpital du Mont-Frenet, sa dépouille sera transférée au cimetière de l'Est de Châlons-sur-Marne en 1924, à la demande de son épouse.

Son acte de décès a été transcrit le 24 avril 1919, avec la mention « Mort pour la France », sur l'état civil de la

commune de Reyrieux (Ain) où résidaient ses parents mais son nom n'a pas été gravé sur le monument aux morts de cette commune.

Second enfant d'une fratrie de 5, sa sœur aînée, **Anne Marie Joséphine** (1874 - 1962), dirigeait une école privée de jeunes filles à Sainte-Julie (Ain) dans le bâtiment devenu salle des fêtes. Son père, devenu veuf à 39 ans, avait eu 3 enfants de son

premier mariage. Jean est donc aussi le demi-frère de **Léon TANTON** (1864 - 1949), dernier curé pendant 53 ans de Rignieu-le-Désert. C'est sans doute des visites auprès de ces liens familiaux qui ont fait connaître Jean TANTON sur les communes de Sainte-Julie et de Rignieu où il a semble-t-il rendu quelques services médicaux.

En 1933, une plaque commémorative a été inaugurée par le Souvenir Français à l'hôpital militaire de Châlons mais cette plaque a disparu depuis la démolition en 2000 de l'ancien hôpital militaire.

Le 19 décembre dernier une cérémonie a eu lieu à Châlons-en-Champagne pour le centenaire du décès de Jean TANTON, au cours de laquelle une médaille de la ville gravée à son nom a été remise à titre posthume à son petit-fils Alain TANTON.

Gilbert GROSCLAUDE



# ASPLA : Association Sportive de la Plaine de l'Ain

Avifit indoor, santé et fitness, le tout en musique rythmée. L'objet de l'association est d'amener l'activité sportive au plus près du pratiquant. Nous exerçons l'activité aviron fitness en salle ou en extérieur à la Maison Julicyenne les lundis de 19h00 à 20h00 et les jeudis de 18h00 à 19h00, de 19h00 à 20h00 et de 20h00 à 21h00.

Nous proposons aussi un cours d'aviron santé les lundis à 18h00.

A la croisée des mondes du fitness et de la préparation physique, l'Avifit sollicite à la fois le corps, le cœur et l'esprit, effectue un renforcement musculaire et cardio. Les séances se font dans la bonne humeur.

## Le bureau

<b>Présidente</b>	Lucette CAGNIN
<b>Trésorière</b>	Jérémy CAGNIN
<b>Secrétaire</b>	Isabelle DULUYE

## Contact

Email : 01aspla@gmail.com

Tél. : 06 06 79 24 14

Page Facebook : facebook.com/01aspla

# MARPA

Implantée à Serrières-de-Briord, entre le Rhône et les montagnes du Bas-Bugey, La MARPA « Le jardin des Courtanes » offre à nos anciens la possibilité de rester « au pays ». Différents types d'accueils vous sont proposés :

- Accueil permanent : Dans des logements spacieux, lumineux avec une terrasse privative et la possibilité d'amener ses meubles et de décorer son appartement selon son goût. Une kitchenette totalement équipée complète agréablement cet espace.
- Accueil temporaire : Retour à domicile difficile après une hospitalisation, vacances des enfants, pour passer l'hiver, travaux dans la maison... La MARPA vous propose un logement meublé, l'accueil peut varier de quelques jours à quelques mois. La personne accueillie bénéficie de toutes les prestations proposées par la MARPA.
- Accueil de proximité : Pour le déjeuner ou pour passer la journée, la personne accueillie bénéficie de l'accompagnement proposé à la MARPA et pourra participer aux animations prévues.



■ Après-midi musicale



■ Animation tricot



■ Sortie au lac

## LA MARPA OUVRE SES PORTES AUX PERSONNES AGEES DE SON TERRITOIRE

**Vous souffrez de solitude, vous vous sentez fragile et vulnérable après un souci de santé, vous ne pouvez plus ou ne souhaitez plus préparer vos repas....**  
**Nous avons une solution pour vous**

**Pour plus d'informations**  
**Vous pouvez nous contacter**

### MARPA « Le Jardins des Courtanes »

9 rue du Bugey

01470 SERRIERES DE BRIORD

T2l : 04 74 40 94 40 fax : 04 74 35 81 31

mail : lejardindescourtanes@hotmail.fr

# Le Club des Mésanges

## Bilan de l'année satisfaisant.

Le Club des Mésanges avait laissé de côté ses jeux, ses boules de pétanque ... pour organiser sa vente de bugnes annuelle (celles-ci sont fabriquées par les adhérents du club) ainsi que la vente de gratins cuits au feu de bois.

Le bénéfice de ces opérations a permis d'organiser avec une aide financière de ses membres, une sortie au musée du Bugey-Valromey, le matin suivi d'un bon repas pris à la Ferme Guichard et pour finir la journée, la visite du musée du cheminot à Ambérieu-en-Bugey.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à contacter les membres du club.

**Nous nous retrouvons tous les mardis de 14h30 à 18h30 à la Maison Juliyenne.**

## Le bureau

<b>Présidente</b>	GOUBET Monique 06 08 97 35 08
<b>Secrétaire</b>	ZURETTI Solange
<b>Trésorière</b>	ROBIN Brigitte 06 33 20 09 58
<b>Trésorière Adjointe</b>	CAGNIN Claudie

## Les membres du bureau

BRUMBY Annick, DEGOUT Michel, VIOLLET Jean-Louis



# Le Comité d'Animation

Le Comité d'Animation fait parti des rares associations qui ont su traverser les décennies tout en continuant à rythmer la vie du village, rassemblant Julicyennes et Julicyens autour d'évènements festifs et conviviaux.

Les modes de vie évoluant de plus en plus vite, les moyens de transport aidant, il faut bien l'admettre, la population a changé. En effet, après l'exode rurale, c'est au tour des citadins de venir s'installer à la campagne pour des raisons diverses. Mais tous l'ont compris : il fait bon vivre à Sainte-Julie. Avec l'évolution de ces modes de vie, les technologies de communication et les réseaux sociaux se sont également développés à un rythme effréné. Mais paradoxalement, les gens s'isolent de plus en plus dans une bulle numérique.

Les "anciens" du Comité d'Animation refusent cet isolement qui mène inexorablement vers l'individualisme. Ils défendent avec vigueur l'esprit de village où les gens se rencontrent, échangent et apprennent à se connaître.

Dans cette idée, les membres du Comité d'Animation ont encore proposé, pour l'année 2018, de nombreuses manifestations, essayant de satisfaire au mieux toutes les générations. Les nombreuses participations témoignent encore de l'intérêt que portent les habitants (de notre village et de quelques villages voisins !) à cet esprit de communauté. On peut citer : le brandon, la séance de projection cinématographique, la rando-vélo, la marche nocturne, le vélo-rail, le feu d'artifice organisé et tiré par les membres du Comité.



## Le bureau

<b>Présidente</b>	Laurence FLAMAND
<b>Vice-Président</b>	Yves VACLE
<b>Trésorier</b>	Nuno SIMOES-MARQUES
<b>Secrétaire</b>	Karine CAILLER

## Les membres du bureau

Annick BRUMBY, Dominique DAUSSY, Daniel JAMES, Sabine ROUSSET

Les années passent et il faut pourtant penser à renouveler les membres du bureau pour que le Comité d'Animation continue à exister. Venez nous rencontrer lors d'une sortie, ou d'une réunion. Vos idées et suggestions seront les bienvenues. Votre aide est précieuse pour l'organisation des manifestations. En découvrant le fonctionnement de l'association, peut-être aurez-vous envie de reprendre le flambeau et de renforcer notre équipe ?

**Osez simplement pousser la porte pour faire notre connaissance. Nous vous attendons avec impatience...**



# La Clique : l'Echo de l'Ain

Toujours fidèle aux rendez-vous, la clique assure toutes les commémorations à Sainte-Julie, Chazey et Blyes. Elle assiste les associations du village qui le souhaitent dans leurs manifestations :

- La mairie, pour les vœux du maire.
- Les pompiers lors du dépôt de gerbe au monument aux morts pour la Sainte Barbe, leur saint patron.
- Le Comité d'Animation pour les brandons.
- Le Sou des Ecoles et les P'tits Julicyens pour leur kermesse en fin d'année scolaire et le 8 décembre.
- Et nous avons donné une aubade un dimanche matin lors du rassemblement des vieilles voitures.

Cette année, pour le 8 mai et le 11 novembre, grâce à deux musiciens du groupe, Stéphane et Damien qui jouent de la trompette d'harmonie, nous avons interprété au monument aux morts « La Marseillaise » accompagné de Lionel au tuba, de sa fille Axelle au trombone, des clairons pour quelques contre-champs et bien sûr, des percussions.



Ce fût une grande première pour nous, bien appréciée du public.

Pour l'occasion, nous avons tous revêtus une tenue semblable : pantalons sombres et chemises blanches.

Lionel, notre nouveau chef conduit à merveille le groupe. De par son expérience de musicien, il nous apprend différentes "façons de faire" au cours des répétitions pour être encore plus performants et ne laisse échapper aucune fausse note, ce qui nous a permis de réaliser encore une bonne année.

Si vous êtes tenté de jouer d'un instrument, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir.

L'ambiance y est toujours festive.



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 M	1 V AG du Comité d'Animation AG des P'tits Julicyens	1 V	1 L	1 M	1 S
2 M	2 S Goûter Sou des Ecoles	2 S Brandons Comité d'Animations	2 M	2 J	2 D Randonnée pédestre commission de Chazey
3 J	3 D	3 D	3 M	3 V 	3 L
4 V	4 L	4 L	4 J	4 S	4 M
5 S	5 M	5 M	5 V 	5 D	5 M
6 D	6 M	6 M	6 S	6 L	6 J
7 L	7 J	7 J	7 D Repas du CCAS	7 M	7 V
8 M	8 V 	8 V 	8 L	8 M Commémoration	8 S
9 M	9 S Repas dansant Move and Dance	9 S	9 M	9 J	9 D
10 J	10 D	10 D	10 M	10 V Vogue : Groove des Iles	10 L
11 V AG de l'ASPLA 	11 L	11 L	11 J	11 S	11 M
12 S AG ASEGF	12 M	12 M	12 V AG de l'AMAP'tite Contrée	12 D Bourse de puériculture Sou des Ecoles	12 M
13 D	13 M	13 M	13 S	13 L	13 J
14 L	14 J	14 J	14 D	14 M	14 V 
15 M	15 V	15 V	15 L	15 M Découverte du tir à l'arc ASEGF	15 S
16 M	16 S	16 S	16 M	16 J	16 D
17 J	17 D	17 D Loto Sou des Ecoles	17 M	17 V 	17 L
18 V	18 L	18 L	18 J	18 S Fête du jeu les P'tits Julicyens	18 M
19 S AG des Mésanges Vœux du Maire	19 M	19 M Commémoration fin de la guerre d'Algérie	19 V 	19 D Vente de Brioches Sou des Ecoles	19 M
20 D	20 M	20 M	20 S	20 L	20 J
21 L	21 J	21 J	21 D	21 M	21 V
22 M	22 V 	22 V 	22 L	22 M	22 S Fête de la Musique Groove des Iles
23 M	23 S Vente de bugnes Les Mésanges	23 S Repas de la FNACA	23 M	23 J	23 D
24 J	24 D	24 D	24 M Porte ouverte ASEGF	24 V	24 L
25 V 	25 L	25 L	25 J Handisport tir à l'arc ASEGF	25 S Olympiades du RAM	25 M Journée détente Les Mésanges
26 S	26 M	26 M	26 V	26 D	26 M
27 D	27 M	27 M	27 S Stage Handisport tir à l'arc ASEGF	27 L	27 J AG Move and Dance
28 L	28 J	28 J	28 D	28 M	28 V Apéritif de fin d'année P'tits julicyens 
29 M		29 V	29 L	29 M	29 S Kermesse / repas Sou des Ecoles
30 M		30 S Aviron Indoor par l'ASPLA	30 M	30 J	30 D Fête des 4 clochers château de CHAZEY
31 J		31 D		31 V 	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 L Reprise de l'ASPLA Rentrée scolaire	2 M	2 S	2 L
3 M	3 S	3 M Rentrée des Mésanges Rentrée du RAMi	3 J	3 D	3 M
4 J AG Sou des Ecoles	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 V	5 L	5 J	5 S Vente de galettes Sou des Ecoles	5 M	5 J
6 S Concours de pétanque FNACA	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S Open d'Ergo ASPLA
8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D Illuminations Sou des Ecoles
9 M	9 V Journée détente FNACA	9 L	9 M	9 S	9 L
10 M	10 S	10 M Reprise de Gospel	10 J	10 D	10 M Goûter du Club des Mésanges
11 J	11 D	11 M Reprise des cours Move and Dance	11 V	11 L Commémoration	11 M
12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 D Fête Nationale Feu d'artifice	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S Brunch CCAS
15 L	15 J	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L Reprise des cours ASEGF	16 M	16 S Repas dansant Move and Dance	16 L
17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 S	20 M	20 V	20 D AG FNACA à ST-SORLIN	20 M	20 V
21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M
26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
31 M	31 S		31 J		31 M

# Football Club de Saint-Vulbas



## Une saison 2017-2018 particulière : du FCPA01 au F.C SVPA

Année particulière à plusieurs niveaux : en premier lieu, au niveau de la gestion de fin de saison puisqu'après 15 années d'engagement auprès du club pour le faire grandir, le Président a pris la décision unilatérale de quitter ses fonctions avant la fin de saison, accompagné dans cette démarche par le secrétaire du club. Des bénévoles, soucieux de pérenniser le football sur nos territoires, ont mis en place les mesures nécessaires pour terminer la saison. Le 5 mai 2018, une Assemblée Générale Extraordinaire élit un nouveau bureau élargi et votait le changement de nom ainsi qu'une modification de certains articles des statuts pour les adapter au fonctionnement quotidien de l'association.

Saison particulière ensuite puisque les 2 équipes séniors ont terminé en tête de leur championnat et ont donc accédé à l'échelon supérieur : l'équipe fanion évolue depuis le début de saison en D3 (ex 1<sup>ère</sup> division de district) et l'équipe 2 en D5 (ex division 3 de district). En outre, l'équipe 2 s'est hissée jusqu'en finale de la coupe des groupements dont le match s'est déroulé sur le terrain d'Ain Sud Foot à Saint-Maurice-de-Beynost. C'est ainsi qu'elle a rencontré Mizérieux-Trévoux le 2 juin 2018 dans une rencontre équilibrée en première mi-temps où nos joueurs ont su revenir au score. L'écart de niveau – l'adversaire du jour évoluant 2 divisions au-dessus – s'est fait sentir et notre équipe, sans démériter s'est inclinée sur le score de 3 buts à 1. Dans les catégories de jeunes une belle dynamique s'est instaurée dès le début de saison ; ce qui a pour effet un renouvellement des licences quasi-total.

Saison particulière enfin car le nombre de licenciés atteint 208 au moment d'écrire ces lignes et devrait encore évoluer. Un des premiers effets a été l'inscription d'une troisième équipe Séniors en championnat. L'effet coupe du Monde a joué également sur le nombre de licenciés et en particulier sur les plus jeunes d'entre eux. La détermination du nouveau bureau pour poursuivre l'aventure a payé.

Le club a une nouvelle fois participé à la vie des communes en organisant des manifestations dont le loto, événement phare de la vie du club. En 2019, la date du loto est prévue pour le samedi 19 janvier au C.I.R.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles, des parents ainsi que les joueurs et les arbitres pour leur participation active tout au long de la saison et comptons à nouveau sur leur investissement pour la saison qui vient de démarrer.

Nous profitons de cette tribune pour remercier Monsieur le Maire et son Conseil Municipal pour le soutien qu'ils nous apportent saison après saison et présenter, ainsi qu'à l'ensemble des habitants de Sainte-Julie, tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite. Une pensée particulière pour les personnes malades ou qui souffrent de solitude en cette période de fêtes.

## Le bureau

<b>Président</b>	Christophe CARAVITA
<b>Trésorière</b>	Sylvain BOUVIER
<b>Trésorière Adjointe</b>	Karine GUILLON
<b>Secrétaire</b>	Chrystel GARCIA
<b>Vice-Secrétaire</b>	Nicole VERTU

# Gospel Friends



## Le nom "GOSPEL" signifie "EVANGILE".

C'est une musique religieuse chrétienne avec des dominances vocales de Blues, de Jazz, de Soul et de Negro Spiritual. Elle est née dans le sud-est des Etats-Unis au début du 20<sup>ème</sup> siècle et fut chantée par des Afro-Américains qui, coupés de leurs racines et de leurs familles, subissaient l'esclavage.

## C'était des "chants de travail".

Le GOSPEL traduit une révolte musicale contre une Amérique blanche et raciste. A l'initiative des pasteurs, il servira à exprimer la souffrance des esclaves noirs et à partager leur ferveur religieuse. Il prend vraiment son essor dans les années 1930 avec l'ajout d'instruments (guitare, piano, orgue, etc.)

Le GOSPEL compte parmi ses adeptes des artistes de renom. Nous pouvons citer : Le Golden Gate Quartet, Ray Charles, Aretha Franklin. Beaucoup de chanteurs US ont commencé leur carrière sur les bancs d'une église évangéliste comme : Diana Ross, Barry White, Mickael Jackson, James Brown, Ella Fitzgerald, Marvin Gaye.

Le plus célèbre groupe gospel international est "Gospel pour 100 voix".

Notre chorale, à sa petite échelle (45 choristes) et sa jeunesse, essaie de reproduire cette ferveur qui anime tout concert gospel. Après 8 mois de répétitions, notre toute

première prestation en mai 2018, en l'église de Chazey-sur-Ain, a été pour nous, un moment inoubliable. Nous avons partagé le réel bonheur de chanter du gospel. Le public enthousiaste a écouté cette musique et nous a accompagnés sans réserve.

Ce fut une joie immense d'être tous ensemble... D'autres concerts sont en projet, nous vous en avertirons.

Nous n'oublions surtout pas notre Chef de Chœur, Jean-Mi, diplômé du conservatoire de Lyon, sans qui, avec sa patience et son professionnalisme, rien ne serait arrivé.

Merci également à M. le Maire de Sainte-Julie pour la mise à disposition de la salle des fêtes.

Les répétitions ont lieu 1 mardi sur 2, de 20h00 à 22h00 à la salle des fêtes de Sainte-Julie.



## Pour tout renseignement, voici les contacts :

Jean-Claude : 06 89 25 85 28

Annie : 06 86 31 70 66



## Groove des îles

Cette formation instrumentale accompagnera cette année encore Sylvie et Audrey aux chants, à l'occasion de la prochaine Fête de la Musique. Notez d'ors et déjà qu'elle est prévue pour le samedi 22 juin 2019 sur la place du Lavoir. Comme cette soirée débutera aux alentours de 19h30, une restauration légère vous sera proposée, aux couleurs de la musique très inspirée de ces îles lointaines au soleil radieux.

En attendant ce joyeux moment, vous pourrez profiter sur cette même place, de la buvette qui se tiendra à l'occasion de la vogue les 10, 11 et 12 mai et vous serez servis par les

musiciens de Groove des Îles qui récupèrent ainsi quelques euros pour entretenir le matériel nécessaire à créer l'ambiance digne de Bercy qu'ils créent chaque année pour célébrer l'arrivée de l'été.

Mais pour l'heure, c'est dans un lieu bien chauffé qu'ils continuent d'améliorer leurs morceaux et d'en répéter de nouveaux pour nous donner du plaisir.

Merci à tous ceux qui participent bénévolement ou généreusement à cette manifestation et bonne et heureuse année à tous, et de la part de Roger à tous « tiembé raid pas moli »



# Move and Dance

**MOVE AND DANCE fête ses 10 ans d'activité, autour de ses trois axes forts : la danse, le fitness et les enfants.**

Pour la danse, nous proposons le Line Dance (danse en ligne du style country mais sans les cowboys) et les danses de couple avec le Rock'n'roll, la Salsa et le West Coast Swing. Le cours de Rock'n'roll/Salsa est proposé pour ceux qui ont un peu de pratique. Les cours de West Coast Swing ont repris.



Pour le fitness, les disciplines ont été enrichies : nous proposons toujours le Cardio/renforcement musculaire (classique mais efficace), le Fit'Attack (pour les plus exigeants) et la Zumba (plus fun et dansant). Une nouveauté s'ajoute : le Pilates. La méthode Pilates est une gymnastique douce du corps qui est composée d'un ensemble d'exercices posturaux et en mouvement. Ces exercices ont pour but de renforcer et d'étirer nos muscles profonds et stabilisateurs afin d'optimiser l'utilisation de nos muscles apparents et d'améliorer notre alignement corporel.

Pour les enfants, le cours est dédié aux 3/6 ans. Malgré son aspect ludique, ce cours permet d'améliorer la coordination et le sens du rythme.

Ces cours ont lieu les mercredis dès 17 h et jeudis soir à partir de 19 h à la salle des fêtes de Sainte-Julie. Ils sont dispensés par Stéphane, professeur diplômé d'état avec lequel nous faisons vivre l'association depuis sa création. Par son expérience et son professionnalisme, il nous fait bénéficier de ses connaissances sur les dernières techniques et disciplines qui peuvent être proposées dans les salles de sport et les écoles de danse.

Les dénominateurs communs à tous les cours sont la bonne humeur et l'ambiance familiale qui y règne.

Côté animation, nous organisons deux soirées « repas dansants ». La première a eu lieu le 10 novembre. La seconde est proposée le 9 février. C'est l'occasion de nous retrouver



afin de mettre en application ce qui a été appris pendant les cours. Cela permet aussi de rencontrer les autres membres de l'association autour d'animations proposées : initiation à de nouvelles disciplines de danses en couple ou à des chorégraphies de danse en ligne.

Ces soirées ne sont pas réservées uniquement aux membres de l'association mais sont ouvertes à tous et donc aux habitants de Sainte-Julie. Grâce aux animations proposées, vous pouvez participer que vous soyez danseur ou non. Nous tenons à remercier tous les Julicyens et Julicyennes qui participent à la vie de l'association depuis cette décennie !

**Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 06 95 26 44 83, par e-mail à [moveanddance@free.fr](mailto:moveanddance@free.fr) ou tout simplement, venez nous voir pendant les heures de cours. D'autres informations sont aussi disponibles sur le site internet de la Mairie.**

## Le bureau

**Président**  
**Vice-Présidente**  
**Trésorière**  
**Vice-Trésorière**  
**Secrétaire**  
**Secrétaire Adjointe**

Jérôme CHAUDET  
 Cindy CHARREAU  
 Muriel POULARD  
 Laetitia PAVLIDES  
 Chantal VACLE  
 Sabine GOHIER

## Contact

Email : [moveanddance@free.fr](mailto:moveanddance@free.fr)  
 Tél. : 06 95 26 44 83



# Les P'tits Julicyens



Notre équipe d'animation diplômée peut accueillir jusqu'à 80 enfants sur le temps méridien et périscolaire dans les locaux mis à disposition par la Mairie.

Depuis la rentrée 2018-2019, l'association Les P'tits Julicyens accueille également les enfants toute la journée du mercredi. Nous avons ainsi renforcé l'équipe d'animation qui est dorénavant composée de :

- 1 directrice : Isabelle
- 4 animatrices : Stéphanie, Sophie, Sylvie et Romane
- 1 agent de service : Evelyne

Les objectifs pédagogiques et éducatifs poursuivis par l'association sont les suivants :

- Mettre en place un cadre sécurisant et structurant dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et du PEDT (Projet EDucatif Territorial), et veiller à l'équilibre des rythmes quotidiens de l'enfant sur les différents temps d'accueil
- Etre à l'écoute des parents et des enfants pour assurer un accueil convivial et une relation de confiance
- Aider l'enfant à développer son autonomie, à se responsabiliser et à "vivre ensemble"
- Développer le partenariat avec l'école (continuité éducative) et les acteurs locaux
- Contribuer au respect de l'environnement au travers d'actions éco-citoyennes

## Accueil du matin

L'accueil du matin a lieu de 7h00 à 8h30 dans l'enceinte de l'école de Sainte-Julie tous les jours d'école. L'accueil des enfants s'effectue de manière échelonnée. Des activités calmes sont proposées aux enfants jusqu'à 8h20 où ils sont accompagnés dans les classes par les animatrices.



## Temps méridien

La pause méridienne a lieu tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30. Les enfants sont récupérés dans les classes de maternelle ou dans la cour (primaires). Les repas, contenant à minima un aliment bio, s'effectuent en deux services et sont fournis par un traiteur veillant au bon équilibre alimentaire des enfants. Les repas sont pris à la salle des fêtes et le temps de jeux et d'activités s'effectue dans l'enceinte de l'école.



## Accueil du soir

L'accueil du soir a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30.

Un temps de goûter, fourni par l'association, est proposé aux enfants. Des jeux et du matériel pédagogique



sont mis à la disposition des enfants. Un espace dédié aux enfants qui souhaitent faire leur devoir peut être aménagé.

## Mercredi

L'association accueille les enfants tous les mercredis de 7h00 à 18h00 dans l'enceinte de l'école et à la salle des fêtes de Sainte-Julie où sont également pris les repas.

Cet accueil est un espace éducatif habilité à recevoir des enfants de manière habituelle ou occasionnelle en dehors du temps scolaire.

Il offre des activités de loisirs diversifiées en favorisant le bien-être, le confort et l'épanouissement de l'enfant. Des activités ludiques, culturelles, manuelles et sportives sont proposées. Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés, des stagiaires et des bénévoles.

Plusieurs formules sont proposées aux familles, avec ou sans repas, à la journée ou à la demi-journée, et avec un accueil et un départ échelonnés.

## Manifestations

Pendant cette année scolaire, les P'tits Julicyens participeront et organiseront plusieurs manifestations :

- Participation à la Fête des Lumières organisée par le Sou des Ecoles le 8 décembre
- Organisation de la Fête du Jeu le 18 mai 2019
- Organisation d'un événement de fin d'année le 28 juin
- Participation à la kermesse organisée par le Sou des Ecoles au mois de juin

### Appel à bénévolat

Notre association a besoin de bénévoles, notamment en cas d'absence imprévue d'une personne de l'équipe d'animation, pour encadrer le temps méridien ou les activités périscolaires. Votre participation est indispensable pour nous permettre d'assurer la continuité des services, mais aussi, tout simplement, si vous souhaitez venir passer un bon moment avec les enfants !

Alors si vous êtes volontaires, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone, email ou auprès de l'équipe d'animation.



### Le bureau

<b>Président</b>	Grégory BITTON
<b>Vice-Présidentes</b>	Aurore MARGUIN, Julie ROUX
<b>Trésorière</b>	Evelyne BASCOUL
<b>Secrétaire</b>	Clémentine MEREU
<b>Secrétaire Adjointe</b>	Aurélié CHAMBARD

### Contact

Email : [lespetitsjulicyens@gmail.com](mailto:lespetitsjulicyens@gmail.com)

Tél. : 04 74 35 52 35

Site internet : [www.ptitsjulicyens.fr](http://www.ptitsjulicyens.fr)

## Le Sou des Écoles

Les maîtresses de Sainte-Julie apprennent tous les jours des dizaines de choses à nos enfants et sont toujours en quête de leur apprendre plus, et avec plaisir.

Quelle meilleure façon de le faire que de les emmener en dehors des murs de l'école, pour qu'ils observent ce qu'ils ont appris dans leurs livres, qu'ils expérimentent ce qu'ils ont découvert en classe, ou simplement qu'ils enrichissent leur culture lors de visites ?

Ces sorties sont pédagogiquement essentielles aux maîtresses et garantissent à nos enfants le plaisir d'apprendre. Ces sorties ont un coût, que le Sou des Ecoles prend en charge.

Le Sou des Ecoles n'est pas seulement composé des membres du bureau, mais également constitué de chaque parent ou proche qui aura acheté une galette, une brioche, un ballotin de chocolat, un carton de loto, un ticket de tombola, ou qui aura donné une heure de son temps pour aider lors de ces manifestations.

Une belle manière de contribuer à l'épanouissement de nos enfants dans la meilleure des ambiances !

**N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :**  
[soudesecoles.saintejulie@gmail.com](mailto:soudesecoles.saintejulie@gmail.com)

### Le bureau

<b>Président</b>	Franck DEGOUT
<b>Trésorière</b>	Julie MERRAN
<b>Vice-Trésoriers</b>	Véronique SCHAEFFER et Sylvain GOMEZ
<b>Secrétaire</b>	Audrey VILCOT
<b>Vice-Secrétaire</b>	Aurore CHAUDET

### Contact

Email : [soudesecoles.saintejulie@gmail.com](mailto:soudesecoles.saintejulie@gmail.com)



# Le RAMi

## Le Relais Assistants Maternels itinérant : un service pour tous

Le Relais Assistants Maternels (RAMi) géré par l'association LAB « Lieux Accueil Bébé » a ouvert le 1er mars 2016. Il accueille les parents, les enfants, les assistants maternels agréés par le département et les gardes à domicile.

Ce service se veut le trait d'union entre les familles qui ont besoin de faire garder leur(s) enfant(s) et les professionnels qui pourront les accueillir. Pour cela, des permanences sont mises en place pour vous accompagner dans toutes les démarches relatives au contrat de travail (calcul de la mensualisation, calcul des congés payés, documents de fin de contrat...). Sur Sainte-Julie, elles ont lieu un mardi sur deux, à la mairie, de 16h à 19h. Vous avez aussi la possibilité de vous rendre sur Chazey-sur-Ain, Blyes, Saint-Vulbas ou Loyettes. Le planning des permanences est en ligne sur le site : <https://sites.google.com/site/lieuxaccueilbebes/home>. Des permanences téléphoniques ont aussi lieu les lundis et vendredis de 14h à 16h au 06 83 17 11 96. Une adresse mail est aussi active pour contacter le RAM : [lieux.accueil.bebes@gmail.com](mailto:lieux.accueil.bebes@gmail.com).

Le matin, l'animatrice du RAM propose des temps collectifs d'éveil pour les enfants de 0 à 3 ans (et les élèves de maternelles pendant les vacances) accompagnés de leurs « nounous ». Lors de ces matinées, les petits apprennent à jouer ensemble, à attendre leur tour... Ils bénéficient d'un environnement créé pour eux avec des espaces motricité, des coins jeux d'imitation, des tables pour réaliser de petits bricolages...

Les professionnels présents les accompagnent dans leurs découvertes et leur développement psychomoteur. C'est aussi un temps d'échanges entre assistants maternels et gardes à domicile, qui peuvent réfléchir ensemble, et prendre du recul par rapport à l'exercice de leur activité

(sommeil, repas, propreté des enfants...). Sur Sainte-Julie les temps d'éveil ont lieu le mardi de 9h15 à 11h15 à la Maison Julicyenne, mais il est possible de venir dès 8h30. De temps en temps, les enfants bénéficient de la présence d'intervenants (musique, yoga...) ou sont en sorties (baby-gym, caserne des pompiers, fermes...)

Enfin, afin de garantir un accueil de qualité pour les enfants, au domicile des assistants maternels ; celles-ci se voient proposer de nombreuses formations. En effet, le RAM en partenariat avec les organismes Infans et Passage Parentalité, organise des sessions de formation sur de multiples thématiques telles que : les premiers secours, la pédagogie Montessori, la communication selon Faber et Marzlish, la langue des signes bébés, word...

Vanessa OLLIER

Animatrice - Responsable du RAM  
Association LAB "Lieux Accueil Bébé"

### Contact

Site : <https://sites.google.com/site/lieuxaccueilbebes>  
Téléphone : 06 83 17 11 96

Adresse :  
AFASEC- parc du cheval, le luizard  
01150 Chazey-sur-Ain



# Le SR3A

## LE SR3A (SYNDICAT DE LA RIVIERE D'AIN AVAL ET DE SES AFFLUENTS)

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un syndicat mixte compétent dans la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) par transfert de compétences des intercommunalités suivantes : Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, Communauté de Communes de la Dombes, Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Haut-Bugey Agglomération, Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville, Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon, Communauté de Communes de la Petite Montagne, Communauté de Communes de la Région d'Orgelet, Communauté de Communes Porte de Jura. Le SR3A a été constitué le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et œuvre sur les bassins versants du Suran, du Lange/Oignin, de l'Albarine, de la Vallée de l'Ain de l'aval du barrage de Coiselet à sa confluence avec le Rhône et des affluents du Rhône de la commune de Lagnieu à celle de Lhuis.

Il agit pour le maintien ou l'amélioration de la qualité écologique des rivières et ripisylve, lacs, zones humides, la prévention des inondations, la gestion de la ressource et la sensibilisation du grand public en priorisant sur le jeune public.

Le SR3A est financé par la cotisation de ses membres (communautés de communes et d'agglomération) et les subventions (Agence de l'Eau, Conseils Départementaux, Région, Etat, Europe).

La cotisation est basée sur le nombre d'habitants au prorata du bassin versant. Pour 2018, elle a été de 6.40 €/habitant. Les communautés décident de payer leurs cotisations soit via leur budget général, soit via une recette dédiée et affectée : la taxe GEMAPI.

Enfin le SR3A recevra la labellisation « EPAGE » (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) en janvier 2019, 1<sup>er</sup> dans le bassin Rhône Méditerranée et Corse.

**Pour connaître nos actions, vous pouvez suivre la page facebook du SR3A @sr3ainavalaffluents**

## Contact

Alexandre Lafleur  
Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents  
Rue Marcel Paul  
01500 Ambérieu-en-Bugey

alexandre.lafleur@ain-aval.fr / contact@ain-aval.fr  
Tél. 06.86.45.68.74 / 04.74.37.42.80



■ Plan de désherbage communaux dans le cimetière d'Ambérieu



■ Animation scolaire



■ *Restauration de la continuité écologique du seuil de la Culatte et diversification du Suran à Pont d'Ain et Druillat*



■ *Restauration d'une berge du Suran par technique de génie mixte superposée associée à une diversification en lit mineur à Val Suran*



■ *Ramassage estival des déchets épars sur les bords de l'Ain*



■ *Travaux sur les boisements de berge des cours d'eau*



■ *Travaux de diversification des habitats de l'Albarine par implantation de peignes végétaux et suppression des contraintes latérales à Tenay*



■ *Extraction de sédiments à Saint-Maurice-de-Rémens et réinjection dans la rivière d'Ain et le Suran à Pont d'Ain*

# La déclaration de ruches

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre d'une part et leurs emplacements d'autre part. La déclaration est obligatoire dès la première colonie détenue.

Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *Aethina tumida*. Elle permet également de mobiliser des aides européennes dans le cadre du Plan apicole européen permettant un soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur de la filière apicole française.

## Modalités de déclaration de ruches

La déclaration de ruches 2019 est à réaliser du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2019 en ligne sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>). Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate.

Le numéro d'apiculteur (NAPI) est demandé lors de la procédure. Les apiculteurs n'ayant pas de numéro d'apiculteur, ou l'ayant égaré, s'en verront attribuer un nouveau de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur de façon immédiate.

La déclaration de ruches consiste à renseigner :

- le nombre total de colonies d'abeilles possédées (toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation/nuclei),
- pour une meilleure efficacité des actions sanitaires, les communes accueillant ou susceptibles d'accueillir des colonies d'abeilles dans l'année qui suit la déclaration, si connues.

*N.B. Pour les apiculteurs ne disposant pas de l'outil informatique, il est toujours possible de réaliser une déclaration de ruches en sollicitant un accès informatique en mairie.*

*Pour cette campagne 2019, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995\*04 à compléter, signer et à envoyer au plus tard le 31 décembre à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15.*

*Le Cerfa 13995\*04 est disponible sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>) ou en mairie. Les déclarations de ruches sur Cerfa papier 13995\*04 envoyées après le 31 décembre (cachet de la poste faisant foi) ne recevront aucun traitement. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.*

Des informations complémentaires concernant la déclara-

tion de ruches sont disponibles sur le site MesDémarches (<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>).

Article 33 de la loi 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et article

Article 33 de la loi 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et article 11 de l'arrêté du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles.

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION  
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ  
DES ABEILLES



MOBILISER DES  
AIDES EUROPÉENNES  
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE


[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



# Manifestations 2019

## JANVIER

- 11 - Assemblée générale de l'ASPLA à 20h à la Maison Julicyenne
- 12 - Assemblée générale ASEGF : 17h salle Marcel Paul - AMBÉRIEU
- 19 - Vœux de la Municipalité à 18h30 à la salle des fêtes
- 19 - Assemblée générale du Club des Mésanges à 10h30 Maison Julicyenne

## FEVRIER

- 01 - Assemblée générale du Comité d'Animation à 20h30 à la Maison Julicyenne
- 01 - Assemblée générale des P'tits Julicyens à 19h à la salle du conseil
- 02 - Goûter animé par le Sou des Ecoles à la salle des fêtes
- 09 - Repas dansant par Move and Dance à la salle des fêtes
- 23 - Vente de bugnes par le Club des Mésanges à la Maison Julicyenne

## MARS

- 02 - Brandons par le Comité d'Animation à la salle des fêtes
- 17 - Loto par le Sou des Ecoles à la salle des fêtes
- 19 - Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie
- 23 - Repas de la FNACA
- 30-31 - Aviron Indoor par l'ASPLA à la salle des fêtes

## AVRIL

- 07 - Repas du CCAS
- 12 - Assemblée générale de l'AMAP'tite Contrée à la Mairie
- 24 - Porte ouverte de l'ASEGF
- 25 - Handisport tir à l'arc par l'ASEGF
- 27 - Stage Handisport de tir à l'arc par l'ASEGF

## MAI

- 08 - Commémoration du 8 mai 1945
- 10/11/12 - Vogue : Groove des Iles
- 12 - Bourse de puériculture par le Sou des Ecoles
- 15 - Découverte du tir à l'arc par l'ASEGF
- 18 - Fête du jeu par les P'tits Julicyens
- 18 - Fleurissement du village
- 19 - Vente de Brioches par le Sou des Ecoles
- 25 - Olympiades du RAM

## JUIN

- 02 - Randonnée pédestre organisée par commission de CHAZEY
- 22 - Fête de la Musique : Groove des Iles
- 25 - Journée détente du Club des Mésanges à la Maison Julicyenne
- 27 - Assemblée générale de Move and Dance à la salle des fêtes
- 28 - Apéritif de fin d'année des P'tits Julicyens à la salle des fêtes
- 29 - Kermesse avec repas du Sou des Ecoles
- 30 - Fête des 4 clochers au château de CHAZEY sur AIN

## JUILLET

- 04 - Assemblée générale du Sou des Ecoles à la Maison Julicyenne
- 06 - Concours de pétanque de la FNACA
- 14 - Fête Nationale – Feu d'artifice

## AOUT

- 09 - Journée détente de la FNACA à la Maison Julicyenne

## SEPTEMBRE

- 02 - Reprise de l'ASPLA
- 02 - Rentrée scolaire
- 03 - Rentrée du Club des Mésanges
- 03 - Rentrée du RAMi
- 10 - Reprise de Gospel
- 11 - Reprise des cours pour Move and Dance
- 16 - Reprise des cours de l'ASEGF

## OCTOBRE

- 05-06 - Vente de galettes par le Sou des Ecoles
- 20 - Assemblée générale de la FNACA à ST-SORLIN

## NOVEMBRE

- 11 - Commémoration de l'Armistice 1914-1918
- 16 - Repas dansant de Move and Dance

## DECEMBRE

- 07 - Open d'Ergo de l'ASPLA à la salle des fêtes
- 08 - Illuminations par le Sou des Ecoles
- 10 - Goûter du Club des Mésanges à la salle des fêtes
- 14 - Brunch du CCAS à la salle des fêtes

# Numéros Utiles

## Mairie

21 rue de la Mairie  
01150 SAINTE-JULIE

Tel : 04 74 61 96 37  
Fax : 04 74 61 91 92

mairie@saintejulie.fr  
www.saintejulie.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
9h-12h / 14h-17h  
Samedi : 9h-12h  
Fermé le mardi

## Secrétariat

Véronique DELFOSSE  
Angélique LUBAC

## Agents techniques

Roger DUBO  
Loïc LE HENAFF  
Sandrine VILA ROURA

## Agents écoles

Lydie BUTZER  
Angélique TEYSSOT

## Le conseil municipal

**Le Maire :** Jean-Luc ROBIN

### Les adjoints :

- Services techniques et grands travaux :  
Lionel CHAPPELLAZ
- Finances et urbanismes :  
Béatrice GUSELLA
- Affaires scolaires et socioculturelles :  
Laurence FLAMAND
- Environnement et information  
communication :  
Phaiboun THONG SOUM

### Les conseillers :

- Yves BOUVARD
- Martine CAGNIN
- Karine CAILLER
- Aurore CHAUDET
- Michel DEGOUT
- Christophe GOBATTO
- Jérôme LEMAIRE
- Stéphanie QUENTIN
- Yves VACLE
- Nathalie VICAT

## LE CCAS

**Président :** Jean-Luc ROBIN

**Vice présidente :** Laurence FLAMAND

### Membres :

Karine CAILLER - Michel DEGOUT - Sylvie  
EMONARD - David GRAS - Béatrice  
GUSELLA - Véronique MANGHISI -  
Brigitte ROBIN - Martine SERRAILLE -  
Nathalie VICAT

Pour les 70 ans et + arrivant dans la  
commune se faire connaître au secréta-  
riat de la mairie.

Pour les demandes d'aides, prendre RDV  
en mairie.

## Bibliothèque

Horaires d'ouverture :  
Samedi : 10h00 - 12h00

## Salle des fêtes

Réservation en mairie

## Enfance et jeunesse

### Ecole primaire

Rue de la Mairie  
01150 SAINTE-JULIE  
Tel : 04 74 61 93 46

**Directrice :** Maud PICHET

### Cantine - Periscolaire

Accueil du mercredi  
**Les P'tits Julicyens**  
Tel : 04 74 35 52 35  
lesptitsjulicyens@gmail.com

### R.A.M.i

(Relais Assistants Maternels itinérant)  
Tel 06 83 17 11 96  
lieux.accueil.bebes@gmail.com

Dates des permanences en mairie et  
sur le site internet de la municipalité.

### Maison des adolescents de l'Ain

12 Boulevard Victor Hugo  
01000 BOURG-EN-BRESSE  
Tel : 04 37 62 15 60

Accueil téléphonique :  
du lundi au vendredi de 9h à 17h  
(sauf jeudi 9h à 13h)

www.maisondesados01.fr

## Mobilité

### Taxis

#### Taxi Saint-Jacques

Tél : 04 37 61 67 40

#### Taxi La Mure

Tél : 06 26 52 28 90

### Transports scolaires

#### Conseil départemental

Tél : 04 74 22 14 20

transportscolaire01.ain.fr

En cas de météo difficile :

www.etatdesroutes.ain.fr

### Covoiturage et Stop'n Go

#### Plate-forme Communauté de Communes :

www.covoiturage-plainedelain.fr

www.plainedelain.fr/mobilite

#### Plate-forme de la région :

www.movici.auvergnerhonealpes.fr

## Services administratifs

### Gendarmerie de Lagnieu

43, avenue du Port - 01150 LAGNIEU

Tél : 04 74 35 90 22

### Préfecture de l'Ain

45, avenue Alsace Lorraine CS 80400

01012 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél : 04 74 32 30 30

www.ain.gouv.fr

Ouverture au public sur RDV

### Sous-Préfecture Belley

24, rue des Barons

01306 BELLEY

Tél : 04 79 81 01 09

### Trésorerie

#### d'Ambérieu-en-Bugey

#### Centre des Finances Publiques

100, rue Colbert

01505 AMBÉRIEU-EN-BUGEY

Tél : 04 74 46 19 70

t001001@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h

Mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi : 8h30 - 12h et 13h30 - 16h

Vendredi : 8h30 - 12h

### Communauté de Communes

143, rue du château

01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04 74 61 96 40

contact@cc-plainedelain.fr

www.cc-plainedelain.fr

### CAF de l'Ain

CS 5 0314

4, rue Aristide Briand

01014 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Tél : 0 810 250 110 (appel surtaxé)

### Ambérieu-en-Bugey

Centre de paiement CPAM

46, rue Aristide Briand

01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

Permanences sur rendez-vous

mercredi et vendredi :

9h - 12h et 13h30 - 16h

caf.fr ou borne dans les locaux

### CPAM

#### Bourg-en-Bresse

1, place de la grenouillère

01015 BOURG-EN-BRESSE

#### Ambérieu-en-Bugey

46, rue Aristide Briand

01503 AMBÉRIEU-EN-BUGEY Cedex

Horaires du lundi au vendredi 8h -

12h30 et 13h30 - 16h30

Tél : 36 46 du lundi au vendredi 8h - 17h

### Pôle Emploi

285, rue des Mouettes

01503 AMBÉRIEU-EN-BUGEY Cedex

Tél : 3949

www.pole-emploi.fr

### Bureau de poste

#### Poste de Lagnieu

11, route du Port - 01150 LAGNIEU

Tél : 3631

Heures d'ouverture :

9h - 12 et 14h - 17h30 du lundi au

vendredi et 9h - 12h le samedi

#### Centre de tri de Lagnieu

Rue de la gare - 01150 LAGNIEU

#### Agence postale de Leyment

64, rue de la Guillotière -

01150 LEYMENT

Tél : 04 74 61 90 67

Heures d'ouverture :

Mardi : 9h - 12h

Mercredi : 14h30 - 19h

Vendredi : 14h30 - 19h

Samedi : 9h - 12h

### Maison de la Solidarité

31, rue des Plattes

01500 AMBERIEU EN BUGEY

Tél : 04 74 38 73 80

## Soins / Santé

### Urgences

SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

### Centre antipoison de Lyon

162, avenue Lacassagne - Bâtiment A

69424 LYON Cedex 03

Tél : 04 72 11 69 11

### Cabinet médical Lagnieu

170, allée Guy de La Verpillière

01150 LAGNIEU

Tél : 04 74 40 31 61

### Cabinet infirmier

155, rue de la Mairie - 01150 SAINTE-JULIE

infirmiers.stejulie@gmail.com

Elodie : 06 07 88 16 05

Pierre : 06 01 85 65 55

### CLIC

46, rue Gustave Noblemaire

01500 AMBERIEU-EN-BUGEY

Tél : 04 74 46 19 04

### Addictions

#### CSAPA

Centre d'addiction : 04 74 23 36 61

www.drogues-info-service.fr

### Ambroisie

www.ambroisie.info

# Cadastre

L'Institut de l'information géographique et forestière (IGN), établissement public sous tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) ont convenu de constituer une représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU). Ce nouveau plan mettra fin à la coexistence des deux représentations du parcellaire cadastral de l'IGN et de la DGFIP afin d'offrir une version modernisée et améliorée du plan cadastral, et conforme aux attentes des utilisateurs de l'information géographique.

Ce nouveau plan sera établi par la DGFIP et l'IGN, en s'appuyant sur leurs savoir-faire respectifs et en exploitant les progrès récents dans le domaine numérique.

Les travaux de constitution de la RPCU ont débuté dans le département de l'Ain. En prévision du contrôle des nouveaux plans qui seront produits par l'IGN qui doit intervenir à partir du 1<sup>er</sup> février 2019, nécessitant éventuellement des déplacements sur le terrain, un arrêté relatif à l'ouverture des travaux du plan cadastral informatisé dans le département a été pris par Monsieur le Préfet de l'Ain en date du 22 novembre 2018 et publié au recueil des actes administratifs n° 01-2018-11-22-002.

Voici un extrait de l'arrêté de Mr. le Préfet :

**Article 1.** - Les agents chargés des travaux, ômnium accrédités, et leurs auxiliaires, sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques et privées situées sur le territoire des communes du département et, en tant que de besoin, sur celles des départements limitrophes ci-après désignés :  
JURA (39), SAÔNE-ET-LOIRE (71), RHÔNE (69), ISÈRE (38), SAVOIE (73), HAUTE-SAVOIE (74).

**Article 2.** - Les dispositions de l'article 323-1 du code pénal sont applicables dans le cas de destruction, de détérioration ou de déplacement des signaux, bornes ou repères.  
En outre, les contrevenants s'exposent au remboursement de la dépense consécutive à la reconstruction des éléments devenus inutilisables par leur fait.

La copie de l'arrêté entier étant affichée en mairie.

# Inscription sur les listes électorales

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la procédure d'inscription sur les listes électorales est modifiée.

Dorénavant l'inscription est possible jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi avant le scrutin.

Elle peut se faire par internet sur le site « [service-public.fr](http://service-public.fr) » pour toutes les communes de France.

De plus en cas de doute, chaque électeur pourra s'assurer qu'il est bien inscrit dans sa commune, toujours sur « [service-public.fr](http://service-public.fr) ».

Une nouvelle carte électorale sera distribuée avant les élections européennes, qui auront lieu le 26 mai 2019.

(Aussi nous vous invitons à signaler en mairie les erreurs qui pourraient apparaître sur vos cartes actuelles.)



# Gestion des déchets

## Planning de la collecte sélective du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019

La collecte s'effectue **un vendredi sur deux les semaines paires**

Les dates sont les suivantes :

11 janvier	5 avril	12 juillet	4 oct
25 Janvier	19 avril	26 juillet	18 oct
8 février	3 mai	9 août	<b>férié *</b>
22 février	17 mai	23 août	15 nov
8 mars	31 mai	6 sept	29 nov
22 mars	14 juin	20 sept	13 déc
	28 juin		27 déc

\* La collecte aura lieu le **jeudi 31 octobre** (le vendredi 01 novembre étant férié)

Il est impératif de sortir votre sac la veille au soir de la collecte

### Heures d'ouverture des 7 déchèteries de la C.C.P.A.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>AMBERIEU</b> (fibrociment) "Les Grémodières" - RD 77 <sup>f</sup> 04 74 61 36 12	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 18h <sup>(*)</sup>
<b>MEXIMIEUX</b> "Tâches derrière le Mont" - VC N°58 04 74 40 37 44	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 18h <sup>(*)</sup>
<b>LAGNIEU</b> "Les Clapières" à proximité RD 77A 04 74 39 89 90	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 12h 13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	13h30 - 18h <sup>(*)</sup>	8h30 - 18h <sup>(*)</sup>
<b>LOYETTES</b> vers Port Galland à proximité RD 65 et l'ent. CTPG 04 74 61 12 86	13h30 - 18h30 Patrick PONS	8h30 - 12h 13h30 - 18h30 Philippe LINGOT	13h30 - 18h30 Philippe LINGOT	13h30 - 18h30 Philippe LINGOT	8h30-12h 13h30 - 18h30 Philippe LINGOT	8h30 - 12h 13h30 - 18h30 Philippe LINGOT
<b>VILLEBOIS</b> à proximité RD 19 et du barrage de la CNR 04 74 39 89 50	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	13h30 - 18h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
<b>ST RAMBERT</b> La Craz		8h30 - 12h 14h - 18h	14h - 18h	8h30 - 12h 14h - 18h	14h - 18h	8h - 12h 14h - 17h30
<b>LHUIS</b> Hameau Carre	14h - 17h30		14h - 17h30		14h - 17h30	8h - 12h (toute l'année) 14h - 17h30 (du 01/06 au 31/08)

<sup>(\*)</sup> 19 h du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre.

Les déchèteries ne sont pas ouvertes les dimanches et jours fériés.

Les professionnels ne sont pas acceptés le samedi.

### DANS LE BAC JAUNE, JE JETTE:





Les briques alimentaires



Les canettes et boîtes de conserve



Les petits emballages en carton



Les bouteilles et flacons en plastique



Les papiers, journaux, magazines

Petite aide mémo technique concernant les objets plastifiés :  
Ce déchet peut-il être appelé bouteille ou flacon plastique ?  
Si la réponse est OUI je le jette dans le bac jaune

### JE NE JETTE PAS:





Les films en plastique



Les barquettes



Les pots en plastique



Les sacs en plastique



Les bouteilles ou pots en verre

sont jetés au conteneur à verre



Les ordures ménagères

Ces déchets sont jetés aux ordures ménagères

## Le verre c'est super !



VERRE recyclé à coût maîtrisé

370 tonnes de VERRE sont à verre déposées sur les 53 communes de la Communauté de Communes Plaine de l'An.

Plaine de l'An - www.cc.plainedelan.fr

### Déchets collectés en déchèterie :

#### Vous pouvez apporter :

- Des encombrants (matelas, chaises, objets en plastique...)
- Des déchets verts
- Des cartons
- De la ferraille
- Des gravats
- Des pneus
- Des D.E.E. (déchets d'équipements électriques et électroniques)
- Des radiographies
- Du fibro-ciment (amiante) uniquement sur la déchèterie d'Ambérieu
- Des ampoules et néons
- Des piles et batteries
- De l'huile de vidange
- De l'huile de friture
- Des pots et aérosols de peinture

### Inscription aux déchèteries :

Un nouveau système d'accès aux déchèteries à l'aide de barrières est en cours d'installation.

Actif sur la déchèterie de Villebois, Ambérieu et Meximieux  
Les autres déchèteries seront par la suite équipées de ce système.

Pour cela, Professionnels et Particuliers doivent remplir un formulaire qui leur permettra d'obtenir l'accès aux différentes déchèteries intercommunales.

**Inscription en ligne sur le site de la CCPA.**

NON à la publicité et aux journaux d'annonces  
OUI à l'info des collectivités

# STOP PUB

Réduisons vite nos déchets!

Pour l'écologie et le respect de l'environnement des habitants  
www.alec01.fr / 04 74 45 16 46



Des stickers STOP PUB sont disponibles en mairie

